

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Afrique de l'Est et de l'Océan Indien

Semaine du 24 novembre au 28 novembre 2025

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL DE NAIROBI

EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(ADDIS ABEBA, DAR ES SALAM, KAMPALA, TANANARIVE)

Faits marquants

- ❖ **Régional** : Proparco investit dans BasiGo
- ❖ **Kenya** : La Banque mondiale revoit à la hausse ses prévisions de croissance
- ❖ **Maurice** : Visite du Président de la République

LE CHIFFRE A RETENIR

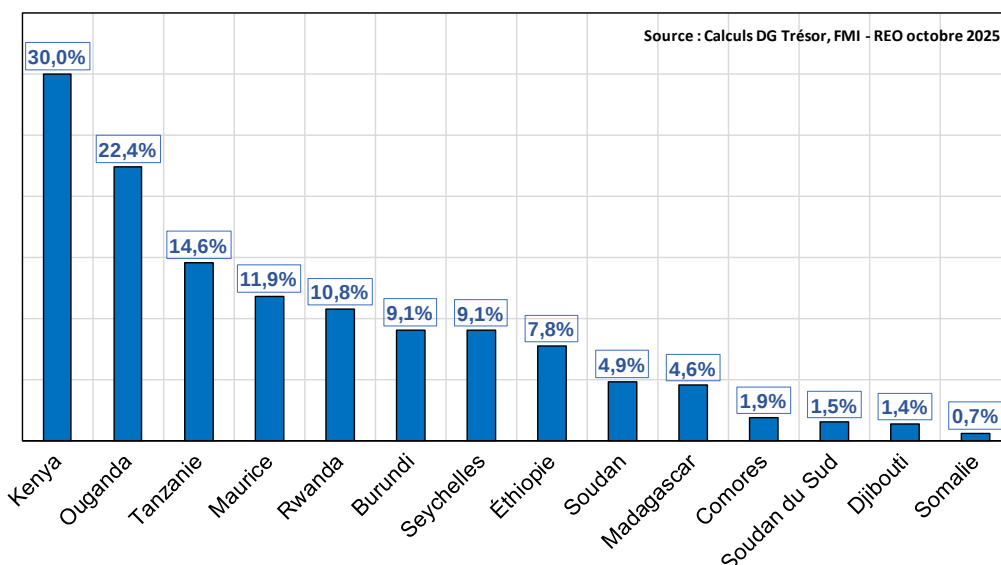
+23%

TANZANIE : CROISSANCE DES REVENUS DU
SECTEUR MINIER EN SIX MOIS, APPROCHANT
1 MD USD, PORTEE PAR L'OR ET LES DIAMANTS.

Le graphique de la semaine

AEOI : intérêts annuels de la dette publique

- en % des recettes publiques, en 2024 -



En 2024, le poids des paiements d'intérêts rapportés aux recettes publiques a révélé de fortes disparités dans la région AEOI. Le Kenya affiche un ratio particulièrement élevé, conséquence d'emprunts commerciaux coûteux et d'un recours accru au financement domestique de court terme, dans un contexte de déficits budgétaires persistants. L'Ouganda, la Tanzanie, Maurice et le Rwanda supportent aussi une charge d'intérêts élevée, reflet d'un endettement croissant et d'une progression des recettes trop lente pour en absorber le coût. À l'inverse, les ratios plus faibles observés aux Comores, au Soudan du Sud et à Djibouti s'expliquent surtout par une dette majoritairement concessionnelle ou restructurée, et non par une situation budgétaire particulièrement solide. Le très faible ratio de la Somalie découle essentiellement des allègements de dette récents et d'un financement presque exclusivement concessionnel.

REGIONAL

Proparco investit dans BasiGo

Le 25 novembre, Proparco, la branche dédiée au secteur privé de l'Agence française de développement (AFD), a annoncé un [investissement dans BasiGo](#), une start-up de mobilité électrique basée à Nairobi qui fournit des bus électriques aux opérateurs de transport public au Kenya et au Rwanda. Depuis 2021, BasiGo, créé en 2021, se présente comme le leader de la mobilité électrique en Afrique, et a mis en circulation 100 bus à ce jour, au Kenya et au Rwanda, auprès de 29 opérateurs.

Le Rwanda et Djibouti consolident leur relation par la signature de 9 accords

Djibouti et le Rwanda ont signé 9 instruments juridiques – 4 accords et 5 mémorandums d'entente – à l'issue de la deuxième commission ministérielle conjointe Djibouti-Rwanda. Ces engagements portent sur la justice, le commerce, les sports, l'énergie, la défense ainsi que sur les questions relatives aux femmes, à la famille et à l'enfance. Les deux pays ont procédé à des échanges de terrains destinés à soutenir les activités commerciales et les investissements : Djibouti bénéficie de 20 hectares dans la zone économique spéciale (ZES) de Bugesera et de 10 hectares dans la ZES de Kigali, tandis que le Rwanda dispose de 40 hectares au sein de la Zone franche internationale de Djibouti. Les échanges commerciaux entre les deux pays restent cependant très modestes.

COMORES

Soutien de l'AFD à la rénovation d'établissements scolaires

Une cérémonie portant sur la signature de 6 contrats visant à réhabiliter des établissements scolaires publics s'est tenue le 19 novembre, en présence notamment du ministre de l'Éducation nationale et du directeur de l'agence de l'Agence française de développement aux Comores. Ces marchés, qui représentent un montant total d'environ 897 M KMF (environ 1,8 M EUR), ont été remportés par des entreprises comoriennes. Outre ces 6 contrats, 8 autres devraient être finalisés prochainement, au titre de la 1^{ère} phase du programme. En janvier, 22 établissements devraient être en cours de rénovation ou de construction, 8 écoles primaires, 10 collèges et 4 lycées.

ÉRYTHREE

Mesures en faveur de l'atténuation du changement climatique

À l'issue de la COP 30, l'Érythrée a annoncé plusieurs mesures – dont certaines déjà engagées – pour réduire l'impact du changement climatique sur le pays, notamment la préparation de sa troisième contribution déterminée au niveau national. Dans cette dernière, non encore publiée, l'Érythrée s'engagerait à réduire ses émissions d'ici 2030 de -8,6 % (-24,4 % avec un soutien international) par rapport au statu quo. En outre, le pays a entamé la mise en œuvre de plusieurs actions stratégiques pour atténuer les effets du changement climatique : création de zones protégées, développement de systèmes d'irrigation durables, construction de terrasses, de barrages et d'étangs, ainsi que l'amélioration des fourneaux traditionnels afin de réduire la consommation d'énergie. D'après la Convention-cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques, depuis les années 1960, les températures nationales en Érythrée auraient augmenté de +1,7°C, soit une hausse moyenne de +0,37°C par décennie, plus élevé que la moyenne mondiale (+0,2°C par décennie).

ÉTHIOPIE

Réforme tarifaire visant la mise en conformité avec les règles de l'OMC

Suite à l'adoption d'une directive sur la valuation douanière, le ministère des Revenus lance un nouveau système de valorisation des marchandises, conforme aux accords de l'OMC. Cette réforme consiste en une refonte complète de la méthodologie douanière : la taxation des importations reposera désormais sur la valeur réelle des transactions, c'est-à-dire le prix effectivement payé ou payable. Si la Commission des Douanes doute de la valeur déclarée, l'importateur devra fournir sous 15 jours des preuves légales supplémentaires. Les droits et taxes seront calculés sur la valeur « coût, assurance, fret » (CIF) des marchandises à leur entrée en Éthiopie, garantissant une taxation équitable. Le système électronique de déclaration des détails de valorisation est également amélioré afin de collecter des informations précises sur les marchandises et les transactions, renforçant

le respect de la réglementation, érodé par la corruption et les pratiques spéculatives.

Chute des bénéfices d'Ethio-telecom en 2024/25

Le bénéfice après impôts d'Ethio-Telecom a chuté de 70 % en 2024/25 pour atteindre 5,8 Md ETB (32,5 M EUR), selon un récent audit. La quasi-totalité de cette baisse est due aux pertes de change liées à la dépréciation du birr éthiopien consécutive à sa libéralisation. Ces pertes seraient passées de 3 Md ETB (48,6 M EUR) en juin 2024 à plus de 42 Md ETB (274,8 M EUR) en juin 2025. Les dettes totales d'Ethio-Telecom envers ses fournisseurs internationaux, libellées en devises, atteindraient environ 30 Md ETB (168,2 M EUR), dont la majorité arrive à échéance en 2028. Huawei détient plus de 70 % de cette dette (21,5 Md ETB, soit 117,8 MEUR), tandis que ZTE et Ericsson se partagent le reste. Parallèlement, Safaricom, unique concurrent d'Ethio-Telecom, indique avoir réduit ses pertes de 53 % entre avril-septembre 2024 et la même période en 2025, grâce à l'extension progressive de ses activités sur le marché éthiopien.

KENYA

La Banque mondiale revoit à la hausse ses prévisions de croissance

Selon son dernier [Kenya Economic Update](#), publié le 24 novembre 2025, la croissance kényane devrait atteindre en moyenne 4,9 % sur la période 2025-2027, contre précédente estimation de 4,5 % en mai dernier. Cette révision reflète l'amélioration des principaux indicateurs macroéconomiques, avec une inflation dans la fourchette cible de la banque centrale [+2,5% / +7,5%], un taux de change stable et des réserves de change à des niveaux records. Le crédit au secteur privé se redresse, en hausse de +5 % en glissement annuel en septembre 2025, soutenu par des taux d'intérêt plus faibles et une politique monétaire accommodante (9,75 % après huit réductions consécutives depuis le pic observé en avril 2024). Malgré ces signaux favorables, la Banque mondiale souligne que la situation budgétaire reste tendue. Le déficit pour l'exercice 2024/25 s'est creusé à -5,9 % du PIB, contre -4,3 % initialement prévu, en raison de moindres recettes et de dépenses difficilement compréssibles. La dette publique a atteint 68,8 % du PIB, maintenant un risque élevé de détresse. Le recours accru à l'emprunt intérieur, en particulier via les bons du Trésor à court terme, renforce les risques de

refinancement et souligne la nécessité d'une consolidation budgétaire crédible.

Uryisia élargit son portefeuille à Citroën et Jeep

Le 25 novembre, Uryisia, concessionnaire kényan de Peugeot, a élargi son portefeuille en ajoutant la marque Citroën et en réintroduisant Jeep (des marques Stellantis), précédemment distribué par DT Dobie, qui a fusionné avec Toyota Kenya pour former CFAO Mobility Kenya. Uryisia détient d'exclusivité de la marque Peugeot depuis 2013, après sa reprise de Marshalls East Africa.

Accords économiques avec la Malaisie

A l'occasion de la visite au Kenya du Premier ministre Anwar Ibrahim à Nairobi les 23 et 24 novembre, Kenya et Malaisie ont convenu de supprimer leurs droits de douane sur les produits agricoles. Le Kenya exporte vers la Malaisie du thé, café, fleurs, avocats et minerais de titane, tandis que la Malaisie fournit surtout au Kenya des huiles de cuisson, des produits chimiques, de l'électronique et du caoutchouc. Les deux pays ont également signé plusieurs accords, dont l'un sur les services aériens et un protocole d'accord sur la coopération touristique.

Fin du soutien américain au projet kényan de mobilité durable

Selon le [MTEF FY 2026/27-2028/29](#) « *Energy, infrastructure and ICT sector working group report - medium term expenditure framework* (MTEF) » publié par le ministère des Finances (National Treasury), le Programme américain de la *Millennium Challenge Corporation* (MCC) au Kenya devrait être annulé. Ce programme visait notamment à améliorer les infrastructures piétonnes, renforcer les options de transport pour les femmes et co-financer le projet de bus à haut niveau de service (BRT). L'accord prévoyait une contribution américaine de 44,7 M USD via la MCC et un apport kényan de 12 M USD. Signé le 19 septembre 2023 et entré en vigueur le 23 mai 2024, le programme devait s'étendre jusqu'au 30 juin 2027. Sa suppression s'inscrit dans une série plus large d'annulations de contrats et d'aides américaines au Kenya.

MADAGASCAR

Le projet de loi de finances initiale 2026 adopté avec 24 amendements

L'Assemblée nationale a adopté le 25 novembre le Projet de Loi de Finances Initiale 2026 avec 24

amendements. Le texte, désormais transmis au Sénat, est présenté comme un « budget de refondation » visant à soutenir le pouvoir d'achat et la croissance grâce à un investissement public renforcé. Les recettes fiscales sont projetées à 10,7% du PIB en 2026 (stable), et la croissance du PIB à +4,8% (contre 4,6 % en 2025). L'inflation devrait ralentir en 2026 (+7,1 % contre 8,2 % en 2025). Parmi les mesures principales figurent la détaxation du riz de luxe importé, l'exonération de TVA sur le pétrole lampant, sur le blé et divers allègements touchant les intrants agricoles et équipements solaires. Il accorde la priorité au volets énergie et eau, à la santé, à l'éducation et à l'emploi. Il prévoit le recrutement de 9000 enseignants et 500 postes supplémentaires dans le secteur de la santé. Pour compenser les pertes induites par les exonérations fiscales, le gouvernement prévoit de renforcer la lutte contre la fraude fiscale et douanière.

MAURICE

Visite du Président de la République

Le déplacement du Président à Maurice les 20 et 21 novembre 2025 a marqué une étape importante du partenariat franco-mauricien, avec la signature d'accords portant sur l'éducation, la formation, la transition énergétique, l'eau, ou encore l'agroalimentaire. 5 accords dans le domaine de l'eau et de l'énergie ont été signés, dont 4 avec l'AFD. Les engagements les plus importants concernent sont un prêt d'appui aux investissements de 100 M EUR de l'AFD et une subvention de 20 M EUR de l'UE pour améliorer l'accès à l'eau potable, moderniser les infrastructures, notamment à Rodrigues, et accroître la résilience climatique. Dans le domaine énergétique, un prêt de 40 M EUR de l'AFD et un don de 10 M EUR de l'UE soutiendront un programme de modernisation du réseau électrique, afin de faciliter l'intégration des énergies renouvelables et accompagner l'objectif d'atteindre 60 % de renouvelables dans le mix énergétique d'ici à 2035.

UGANDA

Renforcement du dispositif de financement climatique

À l'occasion de la COP 30, l'Ouganda actualise cinq instruments clés pour renforcer sa réponse au changement climatique : la *National Climate Finance*

Strategy 2025-2030 (NCFS) qui fixe la trajectoire bas carbone ; la Contribution déterminée au niveau national (CDN) qui évalue les besoins à 28,1 Mds USD d'ici 2030 ; la *National Green Taxonomy* (NGT) qui établit un référentiel national pour définir les investissements « verts » et prévenir le greenwashing ; le *Country Climate and Development Report* (CCDR), élaboré avec la Banque mondiale, qui analyse les liens entre développement national et vulnérabilités climatiques. Enfin, les *Climate-Related Financial Sector Guidelines* offrent un cadre pour intégrer les risques climatiques dans le secteur financier et orienter les capitaux vers des projets durables et le *National Climate Finance Vehicle* (NCFV) doit améliorer la coordination et le fléchage des financements vers les priorités d'atténuation et d'adaptation. L'Ouganda a déjà mobilisé 100,8 M USD du Fond Vert pour le Climat et 11,5 M USD du Fonds pour l'Environnement Mondial.

RWANDA

Taux directeur maintenu à 6,75 %

Le 18 novembre, le Comité de politique monétaire de la Banque nationale du Rwanda a maintenu le taux directeur à 6,75 %, son niveau le plus élevé depuis juillet 2024 (7,0 %). Le Comité estime ce taux approprié pour maintenir l'inflation dans la fourchette cible de 2 % à 8 %, avec un objectif moyen terme de 5 %. L'inflation globale a légèrement augmenté au troisième trimestre 2025 (7,2 %, après 6,7 % au deuxième trimestre), mais devrait s'établir en moyenne à 6,9 % en 2025 et 5,8 % en 2026. L'économie devrait poursuivre sa croissance robuste, après 7,8 % au deuxième trimestre 2025. Les tensions sur le marché des changes se sont atténuées par rapport à 2024 : le franc rwandais n'a reculé que de 4,03 % face au dollar en septembre 2025, contre 6,49 % un an plus tôt, bénéficiant d'un dollar plus faible et de mesures renforcées contre la spéculation.

SOMALIE

La BAD annonce sa nouvelle stratégie pays

Le Conseil d'administration du Groupe de la Banque africaine de développement (BAfD) a publié le 26 novembre le nouveau Document de stratégie pays (DSP) 2025-2030 pour la Somalie. Ce plan met l'accent sur les infrastructures et la gouvernance financière et économique, identifiés comme deux domaines prioritaires. Il poursuit trois objectifs principaux : (i) renforcer les institutions de l'État, à

travers l'approfondissement des réformes de la gestion des finances publiques, l'amélioration des recettes, la modernisation des systèmes douaniers et le renforcement des capacités institutionnelles et humaines ; (ii) améliorer la durabilité et la qualité des infrastructures ; (iii) accélérer une croissance économique inclusive. La BAfD intensifiera ainsi ses investissements dans les domaines de l'énergie, des transports, de l'eau et de l'assainissement. La nouvelle stratégie est alignée sur la vision du centenaire 2060 de la Somalie, son plan national de transformation (2025-2029) ainsi que la stratégie décennale de la Banque.

SOUDAN DU SUD

25,3 M USD pour le soutien du financement agricole et rural

Le Programme des Nations Unies pour le développement et la Banque coopérative du Soudan du Sud ont signé un accord visant à distribuer des services financiers aux agriculteurs et entreprises rurales. Cette initiative est financée à hauteur de 25,3 M USD, dont la majorité est fournie par le Fonds international de développement agricole – FIDA (20 M USD), complétée de contributions du gouvernement sud-soudanais (1,4 M USD), de la Cooperative Bank (1,8 M USD), du PNUD (1,4 M USD) et des communautés locales (0,7 M USD). Le programme devrait bénéficier à 162 000 personnes par des services financiers proposés via une plateforme de paiement mobile. Cette initiative s'inscrit dans le projet multi-donateurs *Rural Enterprises and Agricultural Development* mis en œuvre dans sept pays, qui vise à renforcer l'accès au financement, à soutenir les coopératives agricoles et à développer une culture du crédit.

SEYCHELLES

Le FMI salue la reprise économique, portée par un tourisme record

Le FMI a annoncé, à l'issue d'une mission à Victoria du 3 au 10 novembre 2025, que l'économie seychelloise se montrait plus robuste que prévu. La

croissance du PIB dépasserait 4 % en 2025 (3,9 % initialement prévu), stimulée par les activités touristiques (+12 % en glissement annuel), avec des arrivées qui pourraient dépasser celles de 2019. L'inflation demeure maîtrisée (+0,3 % en octobre 2025), portée par les prix stables des produits alimentaires et du carburant, ainsi que la stabilité de la roupie seychelloise face au dollar. Les réserves de change atteindront 878 M USD fin novembre (près de 4 mois d'importations). Le FMI et les autorités seychelloises ont discuté du budget pour 2026, de la politique monétaire, de la supervision financière, ainsi que des réformes à moyen terme visant à soutenir une croissance inclusive et à réduire le ratio de la dette publique. Une mission du FMI devrait tenir au cours du premier semestre 2026 pour procéder aux 5^{ème} et 6^{ème} revues des programmes de Mécanisme élargi de crédit (MEDC) et de Facilité pour la résilience et la durabilité (FRD).

TANZANIE

L'industrie minière enregistre une croissance de +23 % en six mois

Les revenus du secteur minier approchent un montant record d'1 Md USD (991,1 M USD à la fin du troisième trimestre 2025), contre 806,2 M USD en mars, soit une hausse de +23 % sur six mois. Cette forte est principalement portée par la production d'or et de diamants, qui atteignent des niveaux inédits, tandis que le charbon enregistre un léger ralentissement. La production d'or est passée de 9 538,5 kg au premier trimestre à 10 573,7 kg pour le seul mois de septembre 2025, le plus haut volume enregistré sur la période, sa valeur passant de 692,4 M USD à 878,3 M USD. Quant aux diamants, la production a bondi de 93 557 carats à 111 125,8 carats, leur valeur de 15,7 M USD à 17,4 M USD. Cette dynamique est portée par la hausse des cours de l'or et par la reprise des activités sur plusieurs grands sites miniers. Grâce à ces résultats, le secteur confirme sa place stratégique dans l'économie tanzanienne. Il contribuait à environ 10,1 % du PIB en 2024.